

DIP

Grève des personnels enseignants

Comment sera suivie cette grève qui devrait être incontournable, si le droit de grève était encore un droit qui se déclinait selon les règles du droit international du travail ? Or c'est la question qui se pose.

À Genève, à chaque grève, on modifie la comptabilité des heures grevées afin que celles-ci passent pour moins conséquentes dans la presse, le cortège doit suivre le chemin que les autorités veulent bien définir au risque de se retrouver devant le tribunal, toutes dérives durant la manifestation incombent à la responsabilité des organisateurs de la grève etc. Alors on peut comprendre que malheureusement certains se disent « à quoi bon ! »

Pourtant plus que jamais il est important que cette grève soit suivie dans les trois ordres d'enseignement, primaire, sec I et sec II, tant la directive commune aux trois ordres laisse la place à tous les abus possibles. Cette directive doit être plus précise et respecter le temps de travail de 1800 heures par an, ce qui n'est pas le cas.

Les réformes en cours

- PL Aellen Plus 6 h hebdomadaires au CO. C'est une épée de Damoclès. Rappelons que les soi-disant négociations n'ont eu aucune chance d'aboutir.
- Audit interne au sec II Fait par le SAI qui s'est autosaisi, étonnante synchronicité avec les réformes de notre Présidente. C'est une porte ouverte vers un nombre conséquent d'heures supplémentaires, en plus de mettre en danger la préparation des élèves aux examens.
- Transition Est touchée de plein fouet, à tel point que des professeurs démissionnent. Elle sera appelée le pré-qualifiant. En résumé, tous les acquis d'encadrement mis en place ces dernières années sont balayés pour un système unique ne prenant pas en considération la multiplicité des niveaux scolaires des élèves en transition, ni leur parcours scolaire individuel.
- Réforme de la maturité gymnasiale Est pour le moins bancal et Genève va au-delà de ce que l'ordonnance ORM lui demande.

Jamais l'école n'a été mise autant à mal dans notre canton, tant les élèves que les enseignant.e.s sont touché.e.s par des réformes sans cohérence.

Les enseignant.e.s, grévistes ou non, sont unanimes pour dénoncer ce démantèlement d'une école qui a mis des décennies à se construire.

Nous demandons

- Que la Directive sur le temps de travail soit retirée et retravaillée.
- Qu'un vrai dialogue paritaire soit instauré avec la Conseillère d'Etat en charge du DIP.
- Que des PV, jusque-là volontairement inexistant, soient rédigés lors de chaque séance, et bien entendu lors des négociations.
- Que la réforme de la transition respecte tout le travail qui a été fait en amont et que les élèves en risque de décrochage ou en décrochage soient respecté.e.s, que les établissements de soutien tels que Lullin persistent dans leur fonctionnement. Il en va de la cohésion sociale.
- Que la réforme de la maturité gymnasiale reste une formation humaniste ouverte sur des acquis précis et fondamentaux, permettant à nos jeunes d'aborder leurs études post gymnasiales avec un vrai esprit critique.

Nous rappelons que démanteler le DIP, c'est s'attaquer au deuxième plus gros secteur de l'Etat. Les conséquences sur la formation ces prochaines années s'en ressentiront fortement et donc notre tissu socio-économique aussi.

Genève, le 13 mai 2025

Fabienne Payré

Pour Avenir Syndical secteur enseignement

fabienne.payre@avenirsyndical.ch – 076 382 15 18